****

**TAXE D’APPRENTISSAGE 2023**

**PROMESSE DE VERSEMENT**

**Votre soutien est précieux pour nous permettre de former les femmes et les hommes qui demain construiront l’avenir de votre entreprise.**

Depuis sa création, ENSTA Paris dispense une formation scientifique et technique exigeante dans les domaines de la mécanique, des mathématiques appliquées, de l’informatique et de l’ingénierie des systèmes.

En versant votre taxe d’apprentissage à ENSTA Paris, vous contribuez à son rayonnement : les derniers classements nationaux d’ENSTA Paris, montrent que l’école consolide son positionnement dans le TOP 10, avec notamment une belle progression dans le classement de l’Etudiant (4ème, amélioration de 7 places).

Votre Entreprise :

Adresse complète :

N° de Siret :

Nom et Prénom du contact :

Courriel : Téléphone :

**Montant du versement à ENSTA Paris** : \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ Euros

**Nouvelles modalités de collecte de la Taxe d’Apprentissage en 2023**

* Le montant global du solde de la taxe d'apprentissage (0,09% de la masse salariale de l'année n-1) sera prélevé par l'URSSAF (le 5 ou 15 mai 2023)
* Vous devrez affecter directement votre solde de la taxe d'apprentissage 2023 via la plateforme SOLTéA, développée par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) à compter du 25 mai.
* Vous pouvez préalablement réaliser des promesses de versement via ce formulaire. Attention cette étape à pour unique objectif de signifier votre intention de versement à ENSTA Paris.

**Comment désigner ENSTA Paris en tant que bénéficiaire de votre Taxe d’Apprentissage ?**

Via la plateforme SOLTéA à compter du 25 mai 2023 - <https://www.soltea.gouv.fr>

 **Informations importantes pour retrouver notre établissement sur SOLTéA**

École Nationale Supérieure de Techniques Avancées - ENSTA Paris

828 boulevard des Maréchaux, 91120, Palaiseau Cedex

Numéro de SIRET : 197.500.036.00029

Code UAI : 0912318A

Formulaire à renvoyer à : entreprises@ensta-paris.fr

Contact Ecole : Angélique Semet 01-81-87-19-26 / 07-63-56-04-21